

# « On m'a refusé l'entrée »

## IXELLES Aux Caves du Picotin, on craignait une tentative de grivèlerie

► La députée Fatoumata Sidibé (FDF) dépose plainte contre la patronne du resto ixellois pour discrimination.

► « Pas question de racisme », se défend-on au Picotin. « Une dame a commis plusieurs faits de grivèlerie dans le quartier et elle correspondait à la description ».



Fatoumata Sidibé estime avoir été victime de discrimination. © PABLO GARRIGOS.

Dans l'antre des Caves du Picotin, face au Cimetière d'Ixelles, la tension est encore palpable ce jeudi en tout début d'après-midi. Deux policiers de la zone, alertés par la députée FDF Fatoumata Sidibé, écoutent les arguments des deux parties.

Tout démarre sur le coup de midi lorsque, seule, l'élue amaranthe se présente aux portes de l'établissement pour manger un bout. Et là, surprise, la patronne ne l'entend pas de cette oreille.

« Elle ne m'a pas laissée entrer alors que le restaurant était ouvert et des clients attablés. J'ai insisté et elle a fini par m'expliquer que la police l'avait informée qu'une dame de type mulâtre avait commis plusieurs cas de grivèlerie dans le quartier et qu'il s'agissait peut-être de moi. »

Choquée tant par l'interdiction d'accès que par le terme utilisé pour la décrire, Fatoumata Sidibé s'emporte. « Je lui ai dit que je n'avais rien à voir avec cette

dame, que ce n'était pas mon problème et j'ai voulu entrer quand même, alors elle m'a répondu : OK mais vous payez à l'avance, ce que j'ai refusé, je n'avais même pas vu la carte ! ». Ulcérée, la cliente évincée décide alors d'appeler la police et de déposer plainte. « Il s'agit clairement de discrimination et c'est intolérable. »

Discrimination ? La patronne s'en défend vertement mais reconnaît avoir fait preuve de mal-

adresse notamment en utilisant le terme mulâtre. « Mais je ne voulais pas la blesser et je lui ai d'ailleurs présenté plusieurs fois mes excuses, qu'elle a refusées », répond Hélène Lefèvre se disant, elle aussi sous le choc, rejetant dans la foulée toute intention raciste : « Cette dame, que je ne connais pas, s'est présentée seule à l'entrée et correspond tout à fait à la description que l'on m'a faite de la cliente qui a mangé dans plusieurs restaurants du quar-

tier avant de partir sans payer : jeune, d'origine africaine et de bonne présentation. Je me suis méfiée et je lui ai proposé de me montrer son argent mais elle s'est emportée et n'a plus rien voulu entendre. »

« Et c'est une réaction excessive, opine un restaurateur voisin venu en renfort. Il est normal que nous nous montrions prudents. Il y a eu 17 cas commis ces derniers temps et j'ai moi-même été victime pour une addition de 75 euros ! Notre méfiance est d'autant plus compréhensible que la grivèlerie nous cause un très sérieux préjudice. Et cette cliente correspondait à la description de la suspecte. »

Fatoumata Sidibé, elle, n'en démord pas. « J'estime que la manière dont cette dame a agi est inacceptable et plus que déplacée. Si j'étais la voleuse, je ne serais certainement pas restée vingt minutes à discuter sur le trottoir, je me serais enfuie en courant. Mais elle n'est pourtant jamais revenue sur sa décision. Et j'aurais agi exactement de la même manière si le patron avait été africain. » ■

PATRICE LEPRINCE